

# COMMUNIQUE de PRESSE

16 juillet 2019



## **L'accompagnement des entreprises agricoles et des territoires ruraux remis en cause par la baisse du financement aux Chambres d'agriculture**

L'agriculture est à un tournant et les acteurs sont prêts et déterminés à conduire les transitions économiques, sociétales, climatiques qu'attend la société. Cette transition ne se fera pas toute seule et surtout pas uniquement par le réglementaire ni la coercition. Les politiques publiques doivent l'accompagner. C'est le rôle des Chambres d'agriculture d'appuyer au quotidien le développement des entreprises agricoles et des territoires.

En réduisant les moyens alloués aux Chambres d'agriculture pour l'exercice de leurs missions, le gouvernement ralentit l'engagement dans les transitions agricoles et assombrit encore l'avenir de l'agriculture et des territoires. ***N'y a-t-il pas urgence à investir maintenant pour éviter de grossir la dette environnementale?***

La transition écologique est une question importante pour le gouvernement et stratégique pour notre pays. Naturellement le budget du Ministère de la Transition écologique et solidaire est annoncé en hausse mais en même temps le Ministère de l'agriculture baisserait les moyens des Chambres d'agriculture mobilisées en première ligne sur ce sujet.

***L'agriculture, trop souvent montrée du doigt injustement, ne serait donc pas une solution pour la transition?***

Parce que les Chambres sont un outil mutualisé au profit des agriculteurs, des forestiers, des collectivités et des territoires, les affaiblir financièrement, c'est affaiblir cette mutualisation en renvoyant chacun, soit à l'absence de services et d'accompagnement, soit à des services nécessairement plus coûteux. ***Le gouvernement veut-il une transition uniquement pour la partie des exploitations agricoles qui ont encore les moyens de se l'offrir?***

Parce que les Chambres sont parmi les employeurs les plus ruraux au travers de leurs 400 antennes locales, la baisse des moyens alloués rendra inévitable la remise en cause de centaines d'emplois souvent dans les zones les plus rurales, emplois qui sont au contact des agriculteurs et des petites collectivités. ***Le gouvernement veut-il imposer une décision centralisée, urbaine, qui génèrera une déprise et un appauvrissement des territoires ruraux ?***

La signature d'un contrat d'objectifs annoncé par le Premier Ministre en septembre dernier devant les élus et les cadres des Chambres ne peut se concevoir qu'avec des moyens suffisants. Des coupes budgétaires d'une aussi grande ampleur iront à l'encontre de l'efficacité, de la proximité, de l'accompagnement des agriculteurs et des territoires. Ne confondons pas plan de restructuration et contrat d'objectifs. ***Quel est le sens, avec une telle baisse budgétaire, de signer avant fin 2019 un contrat d'objectifs avec les Chambres d'agriculture?***

**Parce que nous nous savons soutenus par ceux qui nous ont élus et que nous avons confiance dans le bon sens de nos décideurs politiques, nous ne pouvons pas nous résoudre à une décision strictement financière qui conduirait à l'affaiblissement du développement économique de notre agriculture et de nos territoires ruraux.**

### **Contact Presse**

Chambres d'agriculture France - APCA  
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26  
iris.roze@apca.chambagri.fr

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

Rejoignez-nous sur :

